Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE

N° 13. — 25 mars 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La méthode active. — Les bulbus-sondes. — Chronique scolaire : Jura bernois, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Vaud. — Nouveautés pédagogiques. — Partie pratique : lecture, leçon de choses, dictées, composition. — Calcul oral. — Comptabilité.*

LA MÉTHODE ACTIVE

Après avoir été surtout en honneur en Allemagne, la pédagogie, qui n'est autre que la philosophie de l'enseignement, est célébrée aujourd'hui dans la plupart des pays civilisés. Jusqu'il y a un quart de siècle, toutefois, le mot de pédagogie n'était guère prisé dans les pays de langue française. Il avait trop d'affinités avec pédant, et l'on sait quel triste rôle le pédant joue dans notre littérature. La Fontaine, entre autres, n'est point l'ami des enfants ; il est peu tendre au pédagogue, à preuve la fable de *l'Enfant tombé dans un puits*. Molière, qui a si bien ridiculisé les travers de l'humaine nature, n'a eu garde non plus d'oublier le pédant. Ceux qui, dans la littérature, n'en disent pas de mal sont ceux précisément qui s'abstiennent d'en parler. Il fallut la guerre franco-allemande pour mettre un terme à ce discrédit. On s'en allait disant que c'était le maître d'école allemand qui avait vaincu à Sadowa et à Sedan et l'on songeait à travailler au relèvement de la patrie par l'éducation. Le nom de pédagogue reprenait faveur auprès du public et l'on constatait que ce qui l'avait réhabilité, c'était précisément la pédagogie, la science de l'éducation, considérée désormais comme un enseignement dont tous les autres doivent s'inspirer, qui les éclaire et les discipline. Ainsi envisagée, il n'était plus permis d'en rire. Elle cessait d'être un objet de raillerie facile pour les beaux esprits. Elle devenait un acte de foi en l'avenir.

* * *

En train de réorganiser ses trois ordres de l'enseignement et de reconstituer ses programmes, la France s'en fut alors à la recherche de méthodes nouvelles. Pendant longtemps, on tâtonna,

dans ce moment de désarroi. On alla jusqu'à énumérer huit, dix, douze formes d'enseignement, scolastique nouvelle, hérissée de formes savantes, de divisions subtiles, science purement verbale où l'on apprend des centaines de mots pour ne rien savoir des choses elles-mêmes. Enseigner serait, en effet, un art bien laborieux, si, pour donner une bonne leçon, il fallait avoir catalogué dans sa mémoire toutes ces définitions de pure forme, toutes ces fastidieuses abstractions.

Enfin... Henri Marion vint. Dans ses cours de pédagogie, à la Sorbonne, il enseignait que pas plus que pour bien raisonner, il faut connaître les règles du syllogisme, pas plus il n'est nécessaire, pour bien enseigner, d'avoir chargé sa mémoire de tout ce fatras, de toutes ces nomenclatures aussi vaines que prétentieuses. Il n'y a qu'une méthode, disait Marion, c'est la **méthode active**. « J'appelle ainsi, disait-il, celle qui se soucie beaucoup moins de donner à l'esprit telle quantité d'aliments, ou tel aliment plutôt que tel autre, que de lui donner l'impulsion et l'éveil, comptant avant tout sur son jeu naturel, son effort propre, pour assurer sa croissance normale et sa belle venue. Agir et faire, voilà le grand précepte de l'enseignement. Autant vaut dire le précepte unique, car il contient en germe tous les autres. Il n'y a de bonnes méthodes que celles qui rendent l'esprit actif. Appelons-les, pour abréger, les **méthodes actives**. »

Et voilà qu'aujourd'hui, d'un bout à l'autre de la France, l'on s'en va répétant : il n'y a qu'une méthode, c'est la méthode active. Nos voisins semblent avoir trouvé ainsi une panacée, un remède applicable à tous les maux.

Sans doute, il faut user de la méthode active, mettre l'esprit en action. Si c'est l'esprit du maître qui travaille et non celui de l'élève, ce n'est plus la méthode active, mais la méthode passive. Il est, en effet, des maîtres qui, avec les meilleures intentions du monde, se dépensent trop en classe, par excès de zèle. Ils se substituent à l'écolier, lisent pour lui, calculent pour lui, réfléchissent pour lui, oubliant ce sage précepte pestalozzien : *que le maître apprenne à se taire afin que l'élève apprenne à parler*. L'esprit est, en ceci, semblable au corps : il ne profite que de la nourriture qu'il s'est assimilée par sa propre action. L'effort est le grand fortifiant, en éducation comme ailleurs. Or, tous les enfants, à des degrés divers, sont curieux, avides de savoir. Il n'en est point dont l'âme soit complètement indifférente, impropre au travail intellectuel; mais pour que l'esprit s'assimile les connaissances qui lui sont offertes, le maître doit les lui présenter d'une certaine manière. Le meilleur maître apparaît ainsi comme étant celui qui fait de sa classe autre chose qu'un monologue, — chacun sait que le monologue ennuie et endort et que le dialogue intéresse et réveille même savant ou brillant; c'est celui qui tient surtout à ce que les élèves *rendent*, qui, par des questions bien posées, éveille la curiosité avant de la satisfaire, provoque ainsi l'esprit, le met sur

la voie des découvertes, tout en laissant à l'enfant, gain immense, sentiment que rien ne remplace, la joie d'avoir trouvé par lui-même.

Mais est-ce bien là quelque chose de nouveau ? Cette méthode dans laquelle le maître nous apparaît non comme un professeur qui impose son savoir d'autorité, mais comme un excitateur de l'intelligence, qui, sous l'influence vivifiante de sa parole, fait naître la science sous les pas de l'enfant, est-elle réellement une formule nouvelle ?

Nous ne le pensons pas. L'enseignement éducatif ne fait-il pas constamment appel à l'attention, à la réflexion ? Ne développe-t-il pas l'habitude de penser par soi-même, de faire trouver, inventer à l'enfant ? L'enseignement tout entier n'est pas autre chose qu'une suggestion. Suggérer, à l'aide de questions, voilà le grand art, la grande finesse de l'éducation. En demandant à l'enfant tout ce qu'il sait, on développe sa force active et libre ; on travaille à fortifier sa volonté. Cette méthode-là est bien active, en effet, puisque, tour à tour, elle fait intervenir maître et élèves, qu'elle est un échange constant d'idées entre le maître et l'auditoire, qu'elle entretient la vie, l'entrain et l'émulation sur tous les bancs de la classe. En dehors d'elle, il ne peut y avoir que routine et psittacisme.

Tout ce que l'enfant n'a pas en quelque sorte élaboré lui-même par un travail spontané de son esprit, il ne le retient pas.

Toute idée qui n'a pas été pensée par lui n'entrera pas dans son intelligence. Il s'agit de provoquer l'intelligence à l'acte, de mettre en œuvre cette force latente qui est dans l'enfant. La classe devient ainsi une causerie, mais une causerie que le maître dirige, qu'il mène d'après un plan arrêté vers un but à atteindre. Le bon maître sait qu'il ne faut ni tout dire ni ne rien dire, mais se maintenir exactement dans les limites de ce qui doit être dit. Trop longues, les explications portant soit sur les mots soit sur les idées tourneraient à la digression et ne laisseraient aucun souvenir précis chez les enfants ; trop brèves, elles ne leur diraient rien et il n'en resterait peut-être que quelques formules verbales propres à déguiser l'absence d'idées réelles. C'est affaire de tact et de discernement. *Le premier soin du maître est de se rendre compte de ce que les élèves savent, de la mesure exacte où ils le comprennent.* Mettant de côté les formules et les clichés, il cherche à voir au juste ce que chacun met dessous.

Ce premier travail est nécessaire au début de chaque leçon, ne fût-ce que pour faire l'inventaire ou l'ordonnance des idées qui composent le bagage intellectuel de l'enfant et permettre au maître de rattacher aux idées antérieurement acquises les données nouvelles. Une fois cette mise au point assurée, tous avanceront en pleine lumière dans cette marche du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait.

Si, par méthode active, on entend la forme interrogative ou analytique, c'est-à-dire l'interrogation variée, animée, celle qui permet

de dire à l'élève qu'il ne comprend pas, celle qui le met en goût d'accroître son savoir, celle qui lui apprend à apprendre, nous ne pouvons qu'applaudir. L'analyse est la source par excellence des idées nettes, l'ennemie de toute confusion ; mais l'analyse qui profite est celle qu'on fait soi-même, d'abord guidé par le maître, ensuite seul et spontanément et non celle qui est donnée toute faite.

Mais le temps manque, dira-t-on, pour procéder toujours par interrogation et aller ainsi lentement, mais sûrement à la découverte des choses. Nous ne pouvons pas perdre du temps à l'école ; bien au contraire, il faut en gagner, ajoutera-t-on. A cela nous répondons, avec Anatole France : « Ne vous flattez pas d'enseigner un grand nombre de choses, excitez plutôt la curiosité. Contentez d'ouvrir les esprits, ne les surchargez point. Mettez-y l'étincelle. D'eux-mêmes, ils s'éprendront par l'endroit où ils sont inflammables ; après, ils sauront bien entretenir le feu en y mettant ce qui convient. »

FRANÇOIS GUEX.

Les ballons-sondes. — M. Bouquet de la Grye a publié dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes* pour 1899, une très intéressante notice sur les ballons-sondes. Les ballons montés par des humains ne peuvent circuler que dans les couches inférieures de l'atmosphère. Aux altitudes dépassant 6000 mètres, quelques précautions que l'on prenne, la diminution de pression, la moindre quantité d'oxygène entrant dans les poumons forcent à précipiter les aspirations. On étouffe ; des maux de tête et des maux de cœur surviennent et la science a enregistré la mort d'aéronautes ayant voulu savoir ce qui se passait à des hauteurs surpassant celle de l'Himalaya.

L'atmosphère s'étend pourtant à des distances du sol beaucoup plus grandes qu'on ne le supposait il y a cinquante ans. On a vu des étoiles filantes s'enflammer à 160 kilomètres de hauteur, dans un air dont la raréfaction égalait celle du vide produit par des machines pneumatiques. Il était donc éminemment désirable de pouvoir étudier les couches aériennes élevées. Deux aéronautes, MM. Hermite et Besançon, ont imaginé que l'exploration de ces hautes régions pouvait être faite sans le secours des hommes et que des documents vus pouvaient être remplacés par des instruments enregistreurs, débarrassant ainsi les ballons du poids des observateurs et des appareils nécessités pour leur sécurité. Les ballons-sondes étaient créés.

L'application de cette idée s'est rapidement généralisée et, par un accord international, on a vu certains jours une véritable flotte de ballons s'élever des diverses capitales de l'Europe. L'altitude la plus forte qui ait été obtenue jusqu'ici est de 18 450 mètres, hauteur à laquelle est parvenu un ballon-sonde lancé en Allemagne. Quant aux résultats de ces expériences, ils sont déjà d'un haut intérêt. Le plus inattendu est de trouver une température de — 70° en été, à quelques kilomètres au-dessus de nous. Nous vivons donc sous une serre formée par une couche d'air du poids de 10 kilogrammes par centimètre carré, mais qui, vivement remuée par les cyclones et par les tourbillons produits par les orages, précipite l'air des hautes régions et, condensant la vapeur d'eau contenue dans les couches inférieures, laisse tomber sur le sol de la pluie, de la grêle ou de la neige. Ce fait remarquable permet de se rendre mieux compte de l'instabilité de la température de l'air à la surface du sol. Un autre résultat constaté, c'est que dans les régions élevées, quel que soit le vent soufflant à terre, les ballons-sondes sont généralement emportés dans la direction du nord-est ; le contre-alizé y règne presque en permanence.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Le sel dans la soupe. La question des châtiments corporels continue à faire le sujet de discussions nombreuses dans la presse. On nous envoie, en particulier, un article du *Schweizer-Handels Courier* de Bienne, signé T., avec prière d'en rendre compte dans *l'Educateur*. Nous ne tenons pas à revenir sur l'incident qui a donné lieu aux débats. Les lecteurs de *l'Educateur* seront édifiés par notre article général sur l'affaire de Zollikofen.

M. T. croit que la commission d'école de Zollikofen aurait dû intervenir à temps pour empêcher une action juridique. Il blâme ensuite ceux qui veulent reviser la loi scolaire pour essayer de faire reconnaître par la législation la légitimité des châtiments corporels.

M. T. reconnaît que la correction corporelle n'est ni admise, ni défendue par nos lois et règlements scolaires. Mais on peut inférer de l'art. 10 du règlement disciplinaire, élaboré par le directeur de l'éducation, Bitzius, que les punitions corporelles sont permises. Cet article est ainsi conçu : « Les maîtres ont le droit d'infliger des punitions aux élèves qui enfreignent le présent règlement. » Or, dit M. T., l'action d'infliger ou l'infliction ne s'entend que de peines corporelles et afflictives.

M. T. croit que dans nos écoles normales on ne travaille pas assez à former le caractère de nos instituteurs et à développer leurs aptitudes professionnelles (législation scolaire, établissement d'un plan d'études approprié aux circonstances locales, conduite d'une école, discipline scolaire, tenue des registres et des livrets scolaires). Pour M. T., les punitions corporelles sont nécessaires, mais par les moyens qu'il propose, il espère les réduire à un minimum, car, dit-il, elles auront toujours les mêmes effets bienfaisants que le sel dans la soupe.

D'un autre côté, M. le directeur de l'instruction, dans le dernier numéro de *la Feuille officielle scolaire*, met les commissions d'école en garde contre l'opinion professée par la presse en général. Le règlement disciplinaire du 15 novembre 1880 est encore en vigueur, mais on ne peut en faire découler la légitimité des peines corporelles, car l'art. 10, s'il était interprété dans ce sens, serait en contradiction avec le jugement de la Chambre de police du 21 décembre 1898. On trouvera ce jugement dans notre article général.

H. Gobat.

VALAIS. Le Comité de la *Société des instituteurs du Valais romand* au personnel enseignant valaisan et romand, ainsi qu'à toutes les personnes que peut intéresser le mouvement pédagogique en Valais.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Tout prochainement paraîtra une brochure in-8, d'environ 50 pages, intitulée : *Mouvement pédagogique en Valais et historique de la Société des instituteurs du Valais romand*. Cette notice, rédigée par notre collègue et compatriote M. U. Gaillard, actuellement instituteur à St-Barthélemy (Vaud), vous renseignera d'une manière précise et détaillée sur ce qui se passe depuis quelque temps dans notre monde scolaire, sur les faits qui ont amené la fondation de notre Société d'instituteurs, sur les suppositions et préjugés, les polémiques et complots auxquels cette dernière a donné lieu dès sa naissance.

Vous suivrez avec nous la marche de notre jeune association et serez témoins des luttes qu'elle a déjà dû soutenir, luttes dont elle sortira victorieuse, nous l'espérons, malgré toutes les démarches hostiles faites par ses ennemis et agresseurs, et toutes les ruses déloyales dont ils ont cru devoir se servir pour étouf-

fer ce réveil pédagogique et empêcher les instituteurs de s'incorporer à notre association indépendante.

Par le présent appel, nous prions toutes les personnes qui portent quelque intérêt à notre Société, tous nos collègues, *valaisans* et *romands* qui auront la bonté de nous donner en cette occasion une preuve de solidarité dont nous leur serons infiniment reconnaissants, de bien vouloir accepter un exemplaire de la dite brochure.

Les personnes auxquelles celle-ci ne serait pas envoyée, et qui désireraient la recevoir, pourront la demander *à l'auteur* ou au *président soussigné, instituteur à Collonges, Valais.* — Prix : 0 fr. 50.

Pour le Comité :

Le président, F. Blanchet. — *Le secrétaire,* V. Darbellay.

NEUCHATEL. — **Examens d'Etat.** Le Conseil d'Etat a adopté récemment un nouveau règlement pour les examens d'Etat en vue de l'obtention du brevet de connaissances pour l'enseignement primaire.

Aux termes de ce nouveau règlement, il n'y aura plus qu'une session d'examens par année, dans le second trimestre. Toutefois, les candidats qui auraient échoué dans une ou plusieurs épreuves orales pourront être admis à refaire ces examens au mois d'octobre suivant.

Les candidats doivent avoir au moins 18 ans révolus dans l'année.

Un intervalle de quinze jours séparera les épreuves écrites des épreuves orales.

Les candidates au brevet pour l'enseignement dans l'école enfantine devront subir les mêmes épreuves que les candidats au brevet primaire et feront, en outre, un examen théorique et pratique sur la méthode fœbelienne, les jeux et les procédés d'enseignement des diverses matières inscrites dans l'art. 37, litt. *a*, de la loi sur l'enseignement primaire.

Enfin, le brevet sera délivré aux candidats qui obtiendront en moyenne la note 4 et qui n'auront aucun chiffre inférieur à 3. L'échelle de 1 à 6 est maintenue et la fraction $^1/_2$ est seule admise dans le calcul de la moyenne.

— **Corps enseignant.** *Peseux.* Déjà avant d'avoir hérité de la grosse fortune du notaire Fornachon, la commune de Peseux jouissait d'une situation financière heureuse ; maintenant, elle est riche, et ce qui vaut mieux encore, elle est large et généreuse.

Elle accorde aux membres de son corps enseignant, après deux ans de services, *une haute paie annuelle de fr. 50*, cela jusqu'à ce que le traitement qui leur est servi par la commune atteigne celui des instituteurs et institutrices de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

FRIBOURG. — Dans ma première correspondance du n° 2 de janvier, je vous disais que je reviendrais sur la question mise à l'étude par le comité de la *Société fribourgeoise d'éducation*, c'est-à-dire sur la *tendance à donner à l'éducation de la jeune fille en vue de la position sociale de la femme.* Aujourd'hui, je tiens parole. Et si je reviens volontiers sur ce sujet plein d'actualité, c'est que j'ai justement parcouru — dans le *Compte rendu des conférences des inspecteurs scolaires de la Suisse romande* — un excellent rapport de feu M. Gilliéron sur l'*Enseignement professionnel.* Ces deux sujets pédagogiques, quoique différant l'un de l'autre sous certain rapport, visent le même but et s'occupent surtout de la *tendance* à donner à l'enseignement au point de vue professionnel.

« En résumé, selon M. Gilliéron, il ne faut rien ajouter aux programmes actuels — s'ils comprennent déjà le travail manuel — mais il importe d'orienter l'enseignement de toutes les branches vers le champ d'activité que l'élève choisira selon toute probabilité ; vers l'agriculture, s'il habite la campagne, ou vers le commerce et l'industrie, s'il habite un centre populeux. »

Quant aux jeunes filles et à l'éducation qu'on leur donne, nous sommes toujours plus et toujours mieux convaincu qu'il est nécessaire qu'elles soient — désormais surtout — solidement et sérieusement instruites, mais non pas à la manière des *Précieuses ridicules* ou des *Femmes savantes* de Molière. Voyez plutôt. Y a-t-il, dans la famille, une lettre à écrire, un compte à établir, soyez certains que, neuf fois sur dix, on s'adressera à la jeune fille ou à la maman. L'époux, le jeune homme, fatigués par les durs et pénibles travaux de la campagne, prennent difficilement la plume. Et combien de fois n'avons-nous pas vu, à la tête d'une exploitation agricole, une jeune ménagère faire marcher les affaires aussi bien et même mieux qu'un homme intelligent et adroit ?

De nos jours surtout, des connaissances solides sont indispensables à la jeune fille. Avant tout, les travaux manuels et l'économie domestique auront une large part dans son instruction. L'intérieur de la maison, le vestiaire de la famille, les soins du ménage sont nécessairement le partage de la femme, et, pendant que le monde sera monde, il en sera toujours ainsi. Certes, on a dit avec raison que la question sociale serait aisément résolue si les femmes mettait leur gloire non dans le luxe et la toilette effrénés, mais dans la fidèle administration de l'intérieur de la maison, dans le sage gouvernement de leur ménage, dans la bonne éducation de leurs enfants, dans le dévouement de tous les jours pour leur famille. C'est dire qu'il faut absolument que les mères de famille soient à la hauteur de leur tâche, car les mœurs publiques se forment sur les mœurs de la famille.

Mais il ne suffit pas de donner à la société des bonnes ménagères et des femmes instruites. Il faut quelque chose de mieux encore ; il faut une bonne éducation, car l'instruction sans la formation du cœur est bien peu de chose.

Sous ce rapport, nos écoles de filles font beaucoup de progrès depuis la publication d'un *Programme détaillé pour l'enseignement des travaux manuels*. Un enseignement progressif et collectif, un matériel scolaire aussi complet que possible, des leçons et des conférences données par nos deux inspectrices cantonales, tout cela donnera un nouvel et rapide essor à l'enseignement si important et si utile des ouvrages du sexe.

Au reste, nos écoles semblent progresser. C'est l'impression générale et il faut espérer qu'elle s'accentuera toujours plus et toujours mieux.

Le *IIIe degré du Livre de lecture* vient de sortir de presse. Nous reviendrons sur cet important manuel scolaire, comme aussi sur notre *Programme primaire* et notre *Règlement général*, qui, tous les deux, viennent d'être revisés et surtout améliorés.

Les examens annuels de nos écoles rurales vont commencer un peu partout. Comme dans les examens fédéraux, les inspecteurs se servent chaque année de nouvelles cartes imprimées pour les épreuves de rédaction et de calcul oral et écrit. C'est là un réel progrès et qui facilite avantageusement la besogne des examinateurs, sans oublier aussi celle des élèves. C'est à continuer.

A. Pasquier.

VAUD. — **Examens annuels.** Les examens écrits (dictée, composition et arithmétique) pour les classes primaires du canton sont fixés au 28 mars. Dans les écoles primaires de Lausanne, les examens auront lieu du 23 au 29 mars prochain ; les épreuves porteront sur trois branches : lecture, calcul oral et dessin.

Nous avons reçu, à ce propos, les judicieuses réflexions suivantes :

« Les examens des classes primaires lausannoises porteront sur trois branches ; voilà qui est bien, quoique ce soit encore trop. Mais qu'attend-on pour faire bénéficier de ce progrès toutes les classes primaires du canton ? Les examens annuels seraient-ils moins nuisibles à la campagne qu'à la ville ? La vérité est qu'ils sont partout une entrave à la bonne marche des classes, un sabot qui ralentit la marche de tout progrès. Si encore ils étaient un mal nécessaire ! mais non ; les examens sont aussi inutiles que nuisibles. On l'a si bien reconnu qu'on les supprime

partout où ils existent encore dans l'enseignement secondaire. Leur conservation pour les classes primaires seules semble montrer envers les instituteurs une méfiance qu'ils ne méritent certes pas ». J. Mt.

Nous sommes du même avis que notre collègue. L'adoption du nouveau plan d'étude nécessitera la simplification si ce n'est la suppression des examens annuels. Espérons que l'année 1900 verra la réalisation de ce progrès.

Prix. — Les prix délivrés aux meilleurs élèves des écoles cantonales et des classes primaires de Lausanne sont supprimés. Voilà un progrès que nous sommes heureux de signaler. E. Savary.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Histoire d'une bouteille. Livre de lecture sur l'enseignement antialcoolique, par J. Baudrillard. Paris, Delagrave. Prix fr. 1,25.

Die Herbart-Zillerschen formalen Stufen des Unterrichtes, par Karl Richter. 2me édition. Leipzig, M. Hesse. Prix fr. 3,10.

Herbart, Pestalozzi und die heutigen Aufgaben der Erziehungslehre, par P. Natorp. Stuttgart, chez Frommann. Fr. 2,30.

Jeunes filles utiles, par T. Combe, l'auteur neuchâtelois.

J. Michelet. *L'Etudiant*. Etude par E. Lavisse.

Autour du foyer, par C. Wagner, chez A. Colin. Paris.

Lire, en particulier, dans ce nouvel ouvrage de l'auteur de *Vie simple*, les chapitres *l'autorité dans l'éducation* et *Têtes blondes et têtes blanches*.

Un bon livre, d'un sain réalisme, qu'il faut lire pour apprendre à être bon : *Paul Renaudin, silhouettes d'humbles*. Paris. Perrin 1899.

Robert Dumont. Lectures agréables à l'usage des écoles primaires, par V. Barillot et L. Levy. Prix 90 centimes. Librairie Belin frères.

K. V. Stoy's kleinere Schriften und Aufsätze. Mit einer Einleitung von Dr Karl Andrea, herausgegeben von Dr. H. Stoy. Premier volume. Leipzig, chez Engelmann.

Ce premier volume a paru à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à Iéna à la mémoire du pédagogue thuringien et par les soins de son fils, M. le Dr. H. Stoy, directeur d'une institution de jeunes gens qui passe, à juste titre, pour un modèle du genre.

Le premier volume de l'édition définitive des œuvres d'Alphonse Daudet vient de paraître. C'est le *Petit Chose*. L'édition complète comprendra 18 volumes. Il en paraîtra un tous les mois.

*
* *

M. Raoul Deberdt s'est donné la tâche « de dénoncer à l'indignation de la postérité les grands plagiats du siècle. » A ce propos, il écrit dans la *Revue des Revues* :

En littérature, il ne faut jamais innover, copier vaut mieux. Les créateurs de formules nouvelles meurent toujours incompris, dédaignés ; mais après eux viennent d'habiles malots qui s'emparent de l'idée déjà à demi acclimatée ou vulgarisée, et la rendent enfin populaire.

M. Deberdt nomme quelques-uns de ces « habiles malots ». C'est Mme de Staël qui démarqua l'Allemand Heinse ; c'est Châteaubriand qui emprunta ses formules à Marmontel et à Saint-Lambert ; c'est Victor Hugo, dans l'œuvre de qui se retrouvent Lemercier, Paul Lacroix, les Anglais Maturin, Lewis, etc. etc. Plagiaires Alexandre Dumas, père et fils, Georges Sand, Eugène Sue, Murger, Gustave Flaubert, Sardou, etc.

Cette série des plagiats mémorables sera continuée, annonce M. Deberdt.

Comme le remarque Emile Berr dans la *Revue bleue*, il y avait déjà quelques écrivains notoires (Molière, Corneille et La Fontaine, entre autres) auxquels on a reproché des crimes analogues. Leur réputation n'en a guère souffert jusqu'ici.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE

Degré supérieur.

Notes. — I. Quel est le principal but de la leçon de lecture ? Une compréhension parfaite du texte au point de vue de la forme (vocabulaire et style), et une assimilation aussi complète que possible du fond. De là deux choses à considérer :

1° Le *texte* en lui-même. Les questions et explications se rattachant à cette partie de la leçon font travailler l'intelligence et cherchent à la développer.

2° Les *idées* et les *sentiments* exprimés par l'auteur, lesquels doivent être eux-mêmes pensés et sentis à nouveau par l'élève, et devenir en quelque sorte ses idées, ses sentiments propres. Cette partie de la leçon s'adresse plus spécialement à l'imagination et au cœur de l'élève : les sujets descriptifs font travailler surtout la première et les sujets purement moraux la seconde de ces facultés ; les sujets narratifs les mettent toutes deux en égale activité.

Ces deux genres de travail (étude du texte et étude des idées) alternent sans cesse dans la leçon de lecture.

II. Celle-ci doit aussi développer l'esprit d'ordre dans les idées, nécessaire pour acquérir un style correct. Chacune des parties principales du texte est donc étudiée et résumée à son tour.

III. *Comment rendre la classe tout entière active ?* En ne faisant appel à un élève en particulier que pour la lecture de passages courts, tout au plus quelques lignes développant la même idée. *Les questions s'adressent toujours à la classe entière.*

IV. La mémoire a sa part dans le compte rendu qui suit la lecture analytique de chaque partie et dans l'élaboration du résumé général qui suit la lecture complète.

V. La lecture courante, considérée comme exercice mécanique, aussi bien que comme interprétation du texte, ne sera point négligée, mais viendra en dernier lieu, pour chaque partie principale ou pour le morceau complet, comme couronnement du tout.

En résumé, envisagée, comme toute leçon doit l'être, au point de vue du développement des facultés, la leçon de lecture fera tour à tour appel :

A l'intelligence, pour la compréhension du texte ;

A l'imagination, par la représentation des choses, des lieux et des situations ;

A l'esprit de jugement, par la distinction des actions en tant que bonnes ou mauvaises ;

A la faculté d'abstraction par le résumé de chaque partie ;

A la mémoire, par les comptes rendus et le résumé général.

Texte d'un sujet descriptif :

Premiers beaux jours [1].

En février, les jours ayant déjà bien augmenté, le soleil vint de temps en temps éclairer nos chambres et faire pousser aux noisetiers, le long des haies, leurs premiers chatons ; mais c'était un soleil d'hiver, auquel nul ne se fie, bien que, vers la fin du mois, les primevères et les scilles commencent à se montrer dans les vergers exposés au midi, et que, dans les gorges humides de la montagne, on puisse déjà cueillir d'énormes bouquets de perce-neige.

On a vu passer une cigogne qui, les jambes tendues en arrière et les vastes ai-

[1] Tiré du livre de MM. Dupuy et Bonjour, p. 264, un peu abrégé.

les déployées, reprenant le chemin de son habitation d'été. Quelques étourneaux bavards se trouvent un beau matin, venant on ne sait d'où, au sommet d'un grand noyer qu'ils affectionnent. Les mésanges, muettes jusqu'ici, vont et viennent en poussant leur petit cri d'appel ; et la sitelle bruyante se promène sur les branches ou le long des tiges à grosse écorce, où elle trouve sa pâture. Le pic épeiche fait entendre un roulement sonore ; il a découvert un creux d'arbre et taille avec son bec, dans le bois encore bien dur, un trou rond qui servira d'entrée à son nid.

Dans la nature, tout nous dit que nous sommes à une époque de transition. Ce n'est plus l'hiver, et ce n'est pas encore le printemps.

URBAIN OLIVIER.

LEÇON RÉSUMÉE :

Introduction (livres fermés). Quelle saison va finir ? Est-ce que rien n'annonce, pendant la mauvaise saison, le retour des beaux jours ? Avons-nous eu vraiment un temps d'hiver en février de cette année ?

But. Un de nos auteurs vaudois, Urbain Olivier, va nous faire part de ses observations à ce sujet.

Livres ouverts. I. Un élève lit la première phrase.

a) Vocabulaire et définitions : clairons, scilles, gorges, par exemple. Explication de ces mots par les élèves, ou, à défaut, par le maître, les écoliers répétant les définitions données.

b) Questions diverses permettant aux élèves de présenter leurs observations personnelles à propos des choses lues ou à propos de l'orthographe[1] : Pourquoi ne se fie-t-on pas au soleil d'hiver ? Pourquoi *mois* avec m minuscule ?

c) Ordre des *idées partielles* : 1° Premier soleil, 2° mois soleil d'hiver, 3° premières fleurs.

d) Idée générale : premier soleil et premières fleurs.

e) Nouvelle lecture au point de vue du *ton*, précédée de l'indication de l'idée générale.

f) Compte rendu par plusieurs élèves d'aptitudes différentes.

II. L'idée principale suivante étant un peu longuement développée, nous pourrons la scinder en quatre idées partielles, pour chacune desquelles nous ferons une étude du texte et des choses s'y rapportant, tout en réservant le résumé général, la lecture expressive et le compte rendu pour les quatre parties réunies.

1° Lecture de la première phrase. *a)* Vocabulaire : cigogne. *b)* Remarques à propos de son attitude pendant le vol. *c)* Idée partielle : la cigogne.

2° Lecture de la deuxième phrase : *a)* Voc. : étourneaux, affectionnent. *b)* Pourquoi étourneaux *bavards*, observations des élèves à ce sujet. Qui a observé le retour des étourneaux cette année ?

c) Idée part. : étourneaux.

3° Lecture de la troisième phrase. *a)* mésange, sitelle, bruyante. *b)* Qui a déjà entendu le cri de la mésange ? *c)* Idée : mésange et sitelle.

4° Lecture de la quatrième phrase. *a)* pic épeiche, sonore. *b)* Observations personnelles des élèves, s'il y a lieu. *c)* Idée : le pic épeiche.

c bis) Résumé des idées partielles.

d) Idée générale : premiers oiseaux.

e) Lecture expressive du tout avec indication préalable de l'idée générale et de chacune des idées partielles.

f) Compte rendu.

III. La conclusion peut être trouvée par les élèves eux-mêmes, la lecture du

[1] Toutefois nous pensons que les questions d'ordre grammatical doivent être en nombre très restreint dans la leçon de lecture, toute l'attention devant, autant que possible, être concentrée sur la signification du texte.

dernier alinéa donnant ensuite à leurs remarques la forme littéraire qui leur convient.

Idée générale : époque de transition.

IV. *Résumé général* : I. Premier soleil et premières fleurs. II. Premiers oiseaux. III. Epoque de transition.

Remarque. — Des images représentant les oiseaux dont il est question (collection Paul Robert) pourront être présentées. Une question intéressante se pose à ce sujet : quand montrera-t-on l'image ? S'il s'agissait d'une leçon de chose, elle serait le point de départ. Mais, présentée pendant la leçon de lecture, la gravure risquerait de détourner à son profit l'attention et l'intérêt dont le morceau à lire doit seul bénéficier. C'est donc après la leçon qu'aura lieu cette présentation.

Ernest Bugon.

LEÇONS DE CHOSES USUELLES

Degré intermédiaire et supérieur.

Les briques.

1. Inventaire : Visite à une tuilerie. Echantillons d'argile brute et travaillée ; tuiles, faîtières (1), planelles, drains, hourdis (2).

2. Vocabulaire : Argile, oxyde, fabrique, fabricant, fabrication, brique, briqueterie ; tuilerie, cylindre, filière, tuiles faîtières, planelles, hourdis ; carrelage, galandage, parpaing, voûte, drainage ; — onctueux, plastique, arable, imperméable, happante, rugueuse.

3. Questions préparatoires. a) *Matière première.* Avec quoi sont faites ces briques ? Qu'est-ce que l'argile ? A quoi ressemble-t-elle ? Que contient-elle ? Quelles sont ses propriétés ?

b) *Terrain.* Un terrain argileux est-il productif ? Pourquoi ? Se travaille-t-il facilement ?

c) *Usages.* Que fait-on avec l'argile ? Dans quels établissements la travaille-t-on ? En quoi consiste la fabrication des briques ? Comment sont-elles durcies ? Quelles sont les propriétés particulières aux briques ? Pourquoi y en a-t-il de plus rouges que d'autres ? Nommez quelques variétés de briques. A quoi servent les *carreaux*, les tuiles, les planelles, les hourdis, les drains ?

Histoire. Quels peuples de l'antiquité ont connu le travail de l'argile ? Cette industrie a-t-elle progressé ? On trouve-t-on des tuileries ?

Compte rendu.

L'argile est une terre grasse au toucher et qui contient presque toujours une certaine quantité d'oxyde de fer. Elle forme une pâte onctueuse, très plastique, c'est-à-dire susceptible de prendre toutes les formes qu'on veut lui donner. Cette terre se rencontre un peu partout, mais on ne la trouve pure qu'à une certaine profondeur, sous la couche arable.

L'argile pure retient les pluies à sa surface, elle est imperméable. Un sol argileux desséché ne peut être divisé qu'avec la plus grande peine. Les graines et les plantes qu'on lui confie végètent misérablement ou périssent bientôt ; c'est un terrain impropre à la culture.

L'argile sert à la fabrication des briques de toute nature. Elle est travaillée dans des établissements nommés tuileries ou briqueteries. Exploitée généralement en hiver, l'argile ou terre glaise est ensuite séparée des matières étrangères qu'elle peut contenir : cailloux, racines végétales, etc.

Lorsque les gels ne sont plus à craindre, la fabrication commence. La terre est coupée, humectée d'eau, brassée, puis passée entre de grands cylindres de fonte, mus par l'eau, la vapeur ou l'électricité. Après avoir été ainsi broyée, pétrie, cette

pâte est poussée à travers des filières qui transforment cette masse informe en tuiles, en drains, en briques de toutes formes et de toutes dimensions.

Les briques, pleines, creuses ou pressées, transportées sur de petits *joucets* (planchettes), sèchent à l'air pendant une quinzaine de jours. Elles sont ensuite placées dans des fours où elles sont soumises à une température de neuf à douze cents degrés. La brique bien cuite est si dure que l'on peut en faire jaillir des étincelles en la frappant avec un briquet. La couleur rouge est produite par l'oxyde de fer (rouille). La terre cuite est devenue happante, c'est-à-dire que la langue s'y colle fortement.

Les briques sont des matériaux de construction plus légers que la pierre et beaucoup plus chauds et plus sourds que le ciment.

Les *carreaux* et les plots servent à élever des galandages, des murs de séparation et des parpaings. Les tuiles couvrent la plupart de nos maisons ; les cuisines et les galetas sont carrelés avec des planelles ; les hourdis sont de plus en plus utilisés pour les voûtes de caves, d'écuries et pour la séparation des étages. On double souvent la valeur des terrains humides en les drainant.

La transformation de l'argile en briques est connue de temps immémorial. Pendant leur séjour en Egypte, les enfants d'Israël fabriquaient pour leurs maîtres des matériaux de construction avec de l'argile et des chaumes. Très souvent, sur l'emplacement des anciennes villes romaines de l'Helvétie, on retrouve des débris de briques remontant aux premiers siècles de notre ère.

Aujourd'hui les machines ont peu à peu remplacé l'ancien moule à la main ; la cuisson à la houille, plus rapide et moins coûteuse, a presque partout détrôné les anciens feux de bois.

Dans nos cantons romands, les briqueteries ne sont point rares. Nombreux sont les villages qui ont une tuilerie dans leur voisinage.

Bussigny, Eclépens, Paudex, Yvonand, Yverdon, Lonay, Rolle, Versoix, Carouge, Convel, etc., ont des briqueteries importantes.

Notes. 1. *Faîtières*, briques courbes dont on recouvre le faîte du toit ; vulgairement rréneaux. 2. *Hourdis*, briques creuses de 50 à 80 cm. de long que l'on place entre des rails pour voûtages de tous genres.

Comme concentration, revision des sujets suivants :

Religion. Les Israélites en Egypte.

Histoire. Domination romaine en Helvétie.

Géographie. Egypte, Empire romain, indiquer sur la carte les localités mentionnées dans la leçon.

Sciences naturelles (économie industrielle et agricole). Pour la ville, emploi des briques dans la construction d'un bâtiment. Pour la campagne, le sol, le drainage.

Physique, expérience. Peser une brique, poids spécifique ; tremper dans l'eau ; peser à nouveau ; d'où proviennent les bulles ?

Dessin : Figures géométriques, carré, hexagone, octogone ; motifs de voûtes, cadres de portes et fenêtres en briques. Croquis de la tuilerie du voisinage.

Modelage. Emploi de l'argile pour représenter quelques fruits.

L. et J. Magnin.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

L'argile.

L'argile ou glaise est une terre d'un blanc bleuâtre, douce au toucher, happante à la langue, composée de silice, d'alumine, d'eau et d'oxyde de fer.

Avec l'argile pure ou kaolin, on fait la porcelaine ; la faïle, la brique, la poterie grossière sont fabriquées avec de l'argile ordinaire. Les terres fortes ont beaucoup d'argile ; elles sont très pénibles à travailler.

Degré supérieur.

Le drainage.

Le drainage a pour but d'assécher les terrains trop humides au moyen de fossés souterrains garnis de tuyaux de terre cuite. Cette pratique est très ancienne : au premier siècle de notre ère, on drainait déjà.

Les plus petits drains recueillent directement les eaux dont le sol est imprégné ; cette eau est dirigée sur les drains collecteurs ou de décharge, qui la déverseront dans un fossé ouvert ou dans un ruisseau. Si, après la pluie, l'eau séjourne dans les sillons, le terrain doit être drainé. Le drainage est nécessaire dans tous les sols imperméables, où la terre s'attache à la chaussure. La présence des joncs, du colchique d'automne, des prêles décèle aussi un sol humide.

Un terrain drainé est plus chaud ; il se fend moins par la chaleur et reste frais en été ; il est facile à travailler et beaucoup plus fertile.

L. et J. Magnin.

Degré inférieur.

Paul et Charles.

Paul est un charmant garçon. Il va à l'école avec courage ; il est obéissant, attentif et appliqué. Il fait plaisir à ses parents et à sa maîtresse. Son voisin Charles, au contraire, est désobéissant et paresseux. Il se fait punir plusieurs fois par jour. Aux promotions, Paul passera dans une classe supérieure, mais Charles restera encore une année dans la même classe.

Le lait.

Le lait est un aliment. Il est produit par la vache et par la chèvre. C'est un liquide blanc, gras, d'un goût agréable. Il est nourrissant et facile à digérer. On peut le boire pur ou mélangé avec du café, du chocolat ou du thé. La crème se forme sur le lait ; elle sert à faire le beurre. Le fromage provient aussi du lait.

Degré intermédiaire.

La terre.

La terre est notre mère *nourricière*. Elle produit les fruits et les légumes *dont* nous avons besoin. Elle nous donne les fleurs aux *nuances variées* pour réjouir nos regards et les bois pour *construire* nos maisons et pour nous chauffer. Elle *nourrit* les animaux *que* nous *employons* à notre service.

Dans les grandes villes, au lieu de voir la terre, on *ne* voit *guère* que des rues, des *trottoirs* et des *pavés*. Il y a *là* de pauvres enfants *qui* passent des mois et *même* des années sans voir des champs, des prés et des bois.

A la campagne, tout le monde aime la terre et *la* cultive ; elle rend *chaque* année en *bienfaits* les soins *qu'*elle reçoit du laboureur et du vigneron.

Mars.

La nature s'éveille lentement, encore engourdie par le long sommeil de l'hiver. Elle a secoué la neige de sa robe ; sa parure de printemps s'apprête. Quelques violettes et quelques perce-neige se risquent à montrer çà et là leurs petites têtes fleuries. Cependant, arrosés par une pluie plus douce et caressés par une brise plus tiède, les bourgeons se gonflent dans leur enveloppe ferme. Déjà quelques marronniers se couvrent de feuilles et de fleurs nouvelles.

Le cultivateur visite ses champs. Sous la neige qui les a garantis de la *gelée*, les grains de blé ont germé ; ils ont donné naissance à ces petits brins d'herbe qui percent la terre de toutes parts et qui n'attendent qu'un peu de soleil pour grandir.

Le jardinier reprend ses travaux : il sème, il plante, il taille ses arbres. De temps en temps, il va lever ses châssis pour suivre les progrès des radis roses, des salades et autres légumes nouveaux que nous mangerons bientôt.

La joie et l'espérance renaissent sur la terre. Voici le printemps !

M. Georges et L. Thomas, *Troisième livre encyclopédique.*

Degré supérieur.

Règle. — Le participe passé conjugué avec avoir s'accorde avec le complément direct, si celui-ci est placé avant.

Le printemps.

C'est le printemps. Les jours froids ont *fui*. Partout la vie a *recommencé*. Le gai soleil a *réchauffé* la nature. Les prés ont *reverdi* ; les violettes ont *cru* ; les bourgeons ont *brisé* leur enveloppe ; les jeunes feuilles ont *poussé*. Dans les bois, les enfants ont *cueilli* les premières morilles.

Les hirondelles ont *quitté* les pays lointains. Elles ont *regagné* nos contrées qu'elles avaient *abandonnées* en automne. Nous les avons *accueillies* avec joie et nous avons *joui* de les voir occuper les nids qu'elles avaient *laissés* vides pendant l'hiver. La chanson du coucou a *retenti* dans la forêt. Les accents enchanteurs du rossignol ont *charmé* nos oreilles, le soir, à l'heure où les bruits de la terre ont *cessé*.

Les insectes que l'hiver avait *engourdis* ont bourdonné de nouveau. Les abeilles ont *quitté* leurs ruches ; elles ont *butiné* sur les fleurs que les brises tièdes avaient *caressées*. Les moucherons ont *recommencé* leurs courses folles dans les airs. Les papillons ont *voltigé* dans les prairies. Les libellules ont *rayé* les eaux.

Partout la vie a *débordé* ; partout la joie a *éclaté*. Le printemps a *consolé* les cœurs meurtris ; les beaux jours ont *ramené* l'espérance chez ceux qui l'avaient *perdue*.

F. Meyer.

COMPOSITION

Degrés supérieur et intermédiaire.

Travail d'un élève, avec quelques retouches.

Mon village.

Plan. — Mon village n'est pas beau. — Je l'aime cependant. — Je devrai m'en éloigner. — J'y penserai toujours.

DÉVELOPPEMENT.

Mon village n'est pas beau. Il ne possède point de superbes édifices ni de magnifiques monuments. Ses maisons sont vieilles et grises. Ses rues sont étroites. Les champs qui l'entourent sont maigres. Point d'arbres fruitiers ni de chênes majestueux ; seuls, quelques pins rabougris se dressent çà et là.

Cependant, j'aime mon village, parce que c'est là que je suis né et que j'ai passé les belles années de mon enfance. C'est là que vivent mes parents et mes amis, tous ceux que j'aime, en un mot.

Plus tard, quand je serai en âge de gagner ma vie, je devrai m'éloigner de mon village, car il n'est pas facile d'y trouver un travail rémunérateur. Il me faudra aller dans d'autres contrées, bien loin, peut-être, afin de pouvoir subvenir à mes besoins.

Pourtant, je n'oublierai pas mon village. J'y penserai toujours avec bonheur. — Lorsque, par mon travail, j'aurai économisé de quoi être à l'abri de la misère, je reviendrai dans mon village et je ne le quitterai plus jamais, car mon désir le plus cher est d'y finir mes jours.

F. Meyer.

Une bonne résolution.

L'année dernière, Arnold était un assez mauvais élève. Il apprenait ses leçons très irrégulièrement et il était en retenue trois ou quatre fois par semaine. Cependant, il avait remarqué qu'il lui fallait beaucoup plus de temps pour apprendre sa leçon après l'école que pour la préparer à la maison. Aussi, il se dit un beau jour : Après tout, puisque mon maître me récite chaque fois, puisque je ne puis jamais passer entre les gouttes, j'ai tout à gagner d'apprendre régulièrement ma leçon et d'éviter la retenue. Je m'en vais prendre, comme on dit, mon courage à deux mains et me mettre bravement à l'œuvre. Le devoir d'abord, le plaisir ensuite. Dès ce jour-là, il étonna ses parents et son maître. Ce qu'il fit d'abord par calcul, il le fit bientôt par plaisir et par goût. Maintenant, il fait des progrès réjouissants ; tous ceux qui le connaissent disent de lui : Ce garçon-là fera sûrement son chemin dans le monde.

Canevas. — Ce qu'était Arnold l'année dernière : sa paresse, retenues fréquentes. Ce qu'il avait remarqué ; sa bonne résolution ; ses progrès ; ce qu'on dit maintenant de lui.

CALCUL ORAL

Degré inférieur.

1° Une tuile pèse 2 kg. Combien 2, 3, 4, ... 10 tuiles pèseront-elles ?

2° Il faut 3 drains pour faire 1 m. Combien pour 2, 3, 4, ... 10 m. ?

3° Une tuile coûte 4 c. J'en achète 2, 3, 4, ... 10. Combien dois-je ?

4° Je transportais 4, 8, 10, ... 20 briques. J'en ai cassé la moitié ; combien en reste-t-il de bonnes ?

5° Un ouvrier a fait 24 planelles en 6 minutes. Combien en 1, 2, 3, 4, ... 10 m. ?

Degré intermédiaire.

1° Jean a fabriqué 15 faîtières ; Léon 32 et Paul 18. Combien en tout ?

Réponse : 65.

2° Elles valent f. 0,40 pièce. Combien cela fait-il ? (f. 6,50 × 4 = f. 13 × 2)

Réponse : f. 26.

3° Sur un vagon, il y a 433 hourdis. Il s'en casse 17. Combien d'entiers ?

Réponse : 416.

4° 1000 hourdis valent f. 320. Que coûtent 25 hourdis ? (100 pour f. 32 ; 25 = $^1/_4$ de f. 32.)

Réponse : f. 8.

5° Sur un toit, il y a 625 tuiles dont $^1/_{25}$ sont des faîtières. Combien y a-t-il de tuiles ordinaires ? (1 sur 25 ; 4 sur 100 ; 24 sur 600 et 25 sur 625.)

Réponse : 600.

Degré supérieur.

Calcul du %.

1° Des drains qui reviennent à f. 168 le $^0/_{00}$ sont vendus avec un bénéfice de 12 $^1/_2$ %. Quel est le prix de 10 drains ?

(12 $^1/_2$ % = $^1/_8$; $^1/_8$ de f. 168 = f. 21 ; f. 168 + 21 = f. 189.)

Réponse : f. 1,89.

2° L'année dernière, on payait des briques f. 56 le $^0/_{00}$. On les a maintenant à f. 4,90 le $^0/_{00}$. De combien % le prix a-t-il baissé ?

(De f. 49 à f. 56, il y a f. 7. Baisse f. 7 sur 56 ou $^1/_8$ ou 12 $^1/_2$ %.)

Réponse : 12 $^1/_2$ %.

3° Combien % gagne-t-on en payant des tuiles à emboîtement f. 90 le mille au lieu de f. 12 le cent ?

(De f. 9 à f. 12 = f. 3. Gain, f. 3 sur f. 12 = $\frac{1}{4}$ = 25 %.)

Réponse : 25 %.

4° Les 37 $\frac{1}{2}$ % des 2480 planelles contenues dans un four se sont courbées. Quelle est la perte à f. 40 le mille ?

(37 $\frac{1}{2}$ % = $\frac{1}{4}$ + $\frac{1}{8}$; le $\frac{1}{4}$ de 2480 = 620 ; $\frac{1}{8}$ = 310. 620 + 310 = 930 à f. 40 ‰ = f. 37,20).

Réponse : f. 37,20.

5° J'ai payé f. 290 pour 6000 drains facturés f. 50 le mille. A combien % s'est élevé l'escompte dont j'ai bénéficié ?

(Escompte, f. 290 à f. 300 = f. 10 sur f. 300 = 3 $\frac{1}{2}$ % ou f. 10 = $\frac{1}{30}$ du capital = 3 $\frac{1}{3}$ %.)

Réponse : f. 3 $\frac{1}{3}$ %.

COMPTABILITE

Degré supérieur.

Facture.

M. Ch. Falconnier, à la Briqueterie de Lonay, a livré à M. Borgeaud, entrepreneur à Préverenges, les marchandises suivantes, dont veuillez établir facture sous 2 % d'escompte.

Le 2 janv. 99, livré 1800 drains de 60 mm. de diamètre à fr. 60 ‰. Le 5 dit, 210 drains de 90 mm. à fr. 90 ‰ et 420 hourdis de 75 cm. de long à fr. 320 ‰ ; le 11 dit, 2200 carrelets à fr. 37 ‰ et 1350 gros plots perforés à fr. 60 ‰ ; le 26, 175 planelles pressées à fr. 50 ‰. Le 3 février, 124 hourdis de 70 cm. à fr. 300 ‰ ; le 23 dit, 850 plots creux à fr. 90 ‰ et 460 planelles non pressées à fr. 40 ‰ ; le 24 dit, 1240 tuiles à fr. 40 ‰ ; le 25 dit, 530 plots de cheminée à fr. 45 ‰.

FACTURE

A Ch. Falconnier, Briqueterie de Lonay.

M. BORGEAUD, entrepreneur, Préverenges, **DOIT**

Compte fin février 1899.

1899			Prix du 1000 Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Janvier	2	Livré 1800 drains de 60 mm. . . .	60	—	111	60
»	5	» 210 » 90 » . .	90	—	18	90
»	»	» 420 hourdis de 75 cm. . .	320		134	40
»	11	» 2200 carrelets	37	—	81	40
»	»	» 1350 gros plots perforés. .	60	—	81	—
»	26	» 175 planelles pressées . . .	50	—	8	75
Février	3	» 124 hourdis de 70 cm. . .	300	—	37	20
»	23	» 850 plots creux	90	—	76	50
»	»	» 460 planelles non pressées	40	—	18	40
»	24	» 1240 tuiles	40	—	49	60
»	25	» 530 plots de cheminée . .	45	—	23	85
		TOTAL. . .			641	60
		Escompte 3 %. . .			19	25
					622	35

L. et J. Magnin.

AVIS

Nous prions nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous faire parvenir sans tarder le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ECOLES. S'adresser à la «Gérance de l'Educateur».

In **J. Heuberger's Verlag** in **Bern** ist soeben erschienen und in allen Buchhandlungen zu haben:

Das bürgerliche Geschäftsrechnen.

Für schweizerische Real-, Sekundar-, Bezirksschulen und Gymnasien. Von **F. Fässler. Sechste** Auflage, bearbeitet von K. Kaufmann-Bayer. 8°. Hübsch gebunden in Leinwand mit Rothschnitt. Preis 3 Fr.; auf 12 Exemplare ein Freiexemplar.

Schlüssel zum bürgerlichen Geschäftsrechnen.

In Leinwand gebunden. Preis Fr. 1.50.

Durch fünf Auflagen hindurch hat «Fässler's bürgerliches Geschäftsrechnen» sich als vortreffliches Lehrmittel bewährt und in zahlreichen schweizerischen Schulen Eingang gefunden. Diese Thatsache allein spricht für das Buch und überhebt die Verlagshandlung weiterer Empfehlung. Die sechste Auflage wurde abermals sorgfältig revidirt und um zirka 50 neue Aufgaben vermehrt, auch ist die Ausstattung des Buches eine bessere, das Format handlicher geworden; Vorzüge der neuen Auflage, welche dem «bürgerlichen Geschäftsrechnen» auch fernerhin Beachtung und beifällige Aufnahme in weitern Kreisen sichern werden.

Montres **Vente par Abonnement** **Montres**

La maison d'expédition **Rigobert, Schönenberger & Cie à Zurich** adresse à MM. les fonctionnaires au véritable **prix de gros** des marchandises aussi bien en or qu'en argent, avec ou **sans acompte**, sans augmentation de prix et plusieurs années de garantie. — Catalogues illustrés gratis pour les marchandises en or et en argent.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

Matériel recommandé pour les Ecoles.

Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec serrure	Fr. 24 —
Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux	» 12 —
Rosier et Bœhler, carte murale de l'Europe	» 25 —
Rosier, carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ardoisée	» 30 —
Keller, carte murale de la Suisse	» 20 —
» Mappemonde, deux hémisphères	» 24 —
Magnenat, carte murale du canton de Vaud	» 20 —
Borel, » de la Palestine	» 10 —
Ziegler, » muette de la Suisse	» 16 —
Globes terrestres différentes grandeurs depuis	» 13 50
Tableaux noirs en bois et en ardoise	»
Boulier compteur	» 8 —
Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 18 cartons	» 10 —
Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	» — 50

Cahiers et albums de dessin, Plumes d'acier, Crayons, Gommes, Règles métriques plates et carrées, Equerres, Tés, Rapporteurs, Rubans métriques, Craie blanche et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommés pour circulaires. Grand choix de modèles de dessin.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.
Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.
Armoires à glace 120 à 180 fr.
Commodes massives 50 à 75 fr.

Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Ein Sekundarlehramts-Kandidat

der Ostschweiz sucht, behufs weiterer Ausbildung in der französischen Sprache, eine passende Lehrstelle in einem Institute der französischen Schweiz.

Offerten sind unter Chiffre S L an die Expédition des « Educateur » zu richten.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 8, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Épargne scolaire**.

SCHMID & FRANKE, éditeurs, BERNE

Cours de géographie et d'histoire pour l'enseignement primaire.

Henri ELZINGRE

Ouvrage recommandé par la Direction de l'Instruction du canton de Berne.

La deuxième année de géographie. *Le canton de Berne.* IIe édition. Manuel-atlas in-4°. 12 cartes, 30 illustrations. fr. 0.80
La troisième année de géographie. *La Suisse.* IIIe édition. Manuel atlas in-4°. 17 cartes en couleurs, 60 gravures. fr. 2,50
Le premier livre d'histoire. Manuel-album in-4°, 50 illustrations. » 0.90
Le deuxième livre d'histoire. Manuel-album in-4°, 60 illustrations. » 1.50

Ces volumes seront envoyés à l'examen à toute personne qui en fera la demande.

CYCLE-HALL, LAUSANNE

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND
constructeur

CYCLES

Touriste

Première marque suisse.

Réparations
LOCATION

ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet sont fixés comme suit :

1° Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **mardi 21 mars ;**

2° Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **mercredi 22 au samedi 25 mars ;**

3° Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **lundi 27 mars au vendredi 7 avril.**

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **18 mars,** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales.

Lausanne, le 7 février 1899.

Le chef du département,
RUCHET.

EXAMENS D'ADMISSION
aux Ecoles normales

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons **(Cité)** :

a) pour la **IIIe classe des garçons**, les lundi et mardi 10 et 11 avril.

b) pour la **IIIe classe des filles**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin.**

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance ; les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50** à **400** fr. par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du 2 $^1/_3$ $^0/_0$ et, pour les institutrices, du 2 $^1/_3$ $^0/_0$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission.** Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 11 février 1899.

F. GUEX, directeur.

FŒTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KLING, H. Dieu qui garde la patrie, Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano,	Fr. 1,50
KLING, H. Donne nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue,	» 1,50
North, C. *Chant de Pâques*, chœur à 4 voix d'hommes,	» 1,—
» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes,	» 1,—
MUNZINGER, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes	» 1,—
NOSSEK, C. Sève d'avril, » » » »	» 0,50
HÄRNISCH, A. Pour un mariage, » » » »	» 0,50
Plumhof, *Chant de Pâques*, » » » »	» 1,—
Thiele, *Conserve-moi, Seigneur*, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	
Bischoff, J. *Le Semeur*, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (adlib.)	
Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium,	» 1,50
SCHUBERT, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes,	» 0,50
» Le Tilleul, chœur à 4 voix d'hommes,	» 0,50
GANZ, R. Chanson de Barberine	» 1,35
MEISTER, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes,	» 1,00
KLING, H. Ode aux oiseaux, » » » »	» 1,50
NORTH, C. Travail et Patrie, » » » »	» 1,50

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. BISCHOFF, J. La Fileuse, à 2 voix,		» 0,15
2. KLING, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix		à » 0,25
3. » Pastorale	»	
4. » L'oraison dominicale (succès)	»	
5. » Soyons unis	»	
6. » Solitude (succès)	»	
7. » La Fileuse	»	
8. NORTH, C. Six chants de Noël	»	
9. BISCHOFF, J. La fileuse (succès)	»	
10. KLING, H. Chant de Noël (succès)	»	
11. CHASSAIN, R. La Noël des petits enfants,	»	» 0,15
12. NORTH, C. Là-haut,	»	paraîtront très prochainement.
13. » La Chanson des Etoiles,	»	
14. » Les Chanteurs des Alpes,	»	
15. » Les Clochettes bleues,	»	
16. » Le Chasseur suisse,	»	
17. » Le Livre de la vie,	»	

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 15 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.

Spécialité de musique Profane et Religieuse **pour Chorales.**

GRAND ET MAGNIFIQUE CHOIX D'ŒUVRES EN TOUS GENRES

Envois en examen par retour du courrier. — Les *parties de chœur* sont procurées très rapidement et à des prix *excessivement modérés*.

Rabais important sur les œuvres chorales prises en nombre.

Maison fondée en 1823.

Téléphone 330 Télégraphe : Fœtisch, Lausanne.

LAUSANNE. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXIVme ANNÉE N° 14. LAUSANNE — 1er avril 1899.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : **H. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

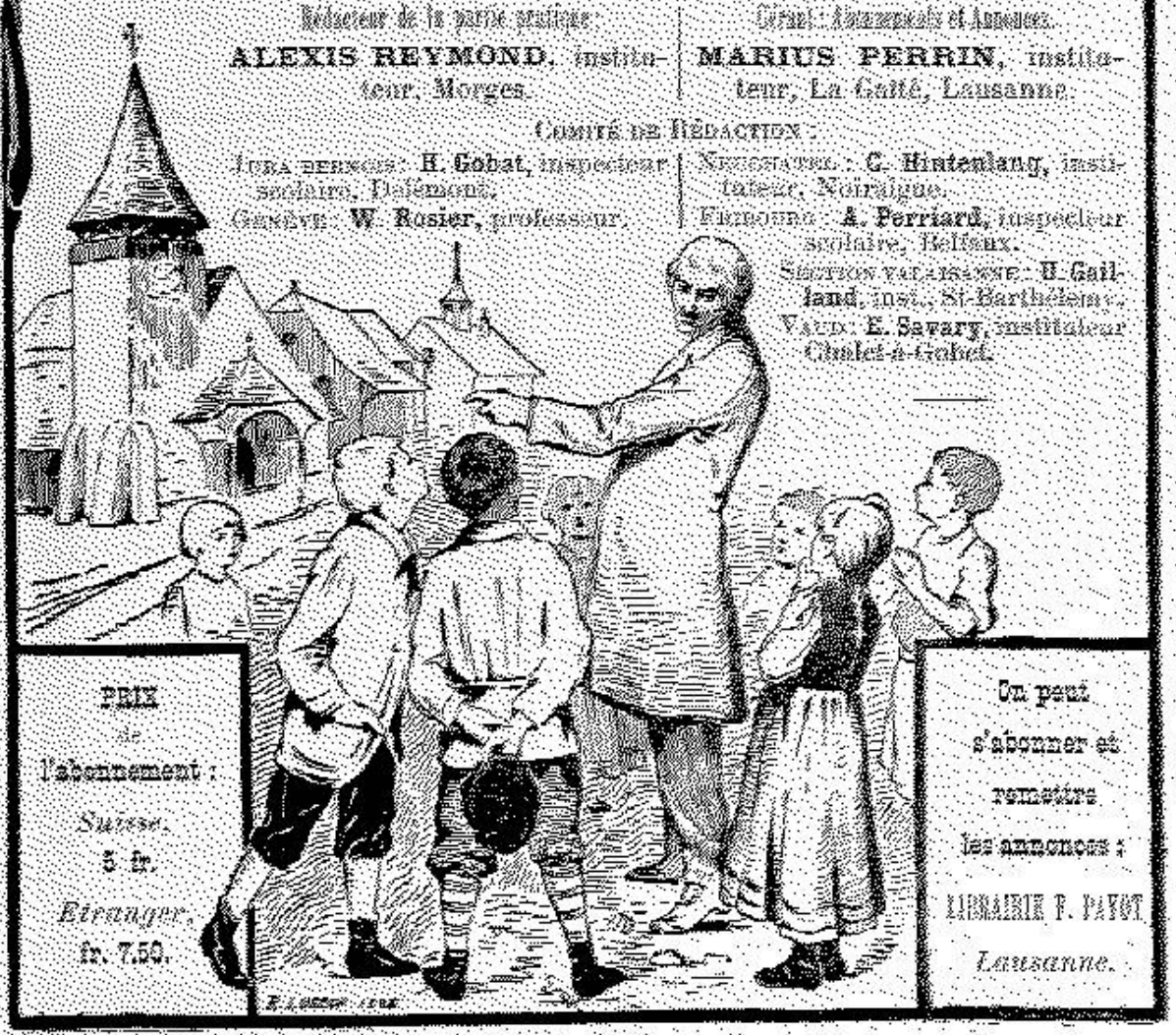

PRIX de l'abonnement :

Suisse, 5 fr.

Etranger, fr. 7.50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Rosier,** William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Mercerat,** E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., ins., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Grandjean,** A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

MM. **Dériaz,** J., Diay.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Cloux, F., Essertines.
Faillettaz, G., Gimel.
Lambert, T., Concise.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

Tessin : **M. Nizzola.**

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller d'État, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin,** Marius, inst., trésorier, Lausanne.
Sonnay, instituteur, secrétaire, Montblesson s/Lausanne.

AGENCE DE PUBLICITE

Haasenstein & Vogler

Téléphone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**, de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

Mobilier scolaire Système breveté ✠ 16437 A. Mauchain

MODÈLE DÉPOSÉ

Pupitre à trois places

pour

ÉCOLES ENFANTINES

Modèle N° 15.

—

Prix du pupitre avec banc
Fr. 35.—

S'adapte à toutes les tailles des enfants.

Grandeur : 130 × 84.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 4 positions, pour travaux manuels, lecture, écriture et travaux à la planche noire.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité, s'entendre avec l'inventeur.

Extrait de la séance d'avril 1898 de l'Institut national de Genève.

Mlle Dompmartin, inspectrice des Ecoles enfantines du canton de Genève, a abordé la question de l'hygiène dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à observer ces lois, surtout au moment où les enfants ont vite pris de mauvaises habitudes si dangereuses pour l'avenir. A ce sujet, la conférencière a présenté une nouvelle invention de M. A. Mauchain, destinée précisément à compléter le matériel scolaire utilisé par les tout petits. C'est un pupitre pour l'école et la famille, d'une conception très simple : le plateau mobile, horizontal, pour les petits travaux manuels, peut prendre toutes les inclinaisons voulues, soit pour lire, soit pour écrire, et peut se relever complètement en arrière, formant ainsi une planche brune (et non noire). Cette disposition, qui répond aux principes les plus stricts de la méthode froebelienne, permet de faire travailler tous les enfants en même temps au tableau, le travail à la craie leur donne une grande légèreté de main. De plus, ces petites imaginations étant plus vivement frappées par des objets ou des signes de grandes dimensions, l'enfant se grave beaucoup plus vite dans la tête et sans fatigue, la forme des lettres et la façon de les écrire.

La couleur de la planche a été faite brune au lieu d'être noire comme d'habitude, cela pour éviter les phénomènes d'astigmatisme.

Ce ne sont là que les grands traits de cette nouvelle création qui a prévu les moindres détails. Elle est le complément du matériel scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi approprié à tous les âges.

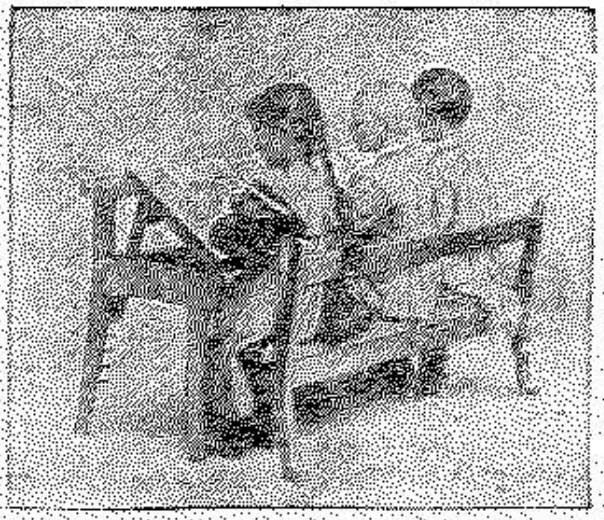

Position pour la lecture.

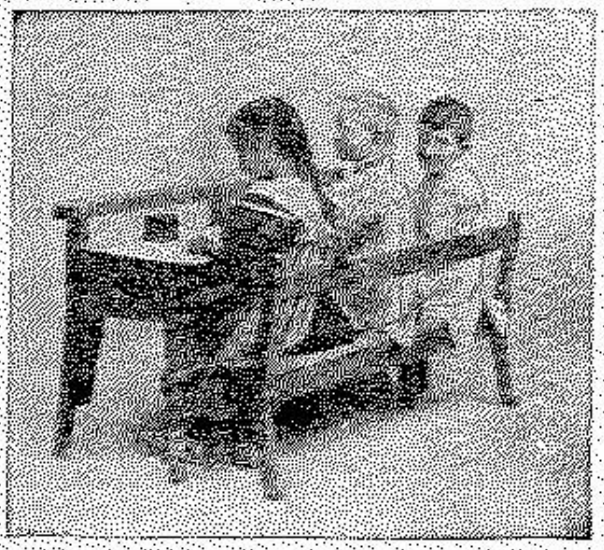

Position pour les travaux manuels.

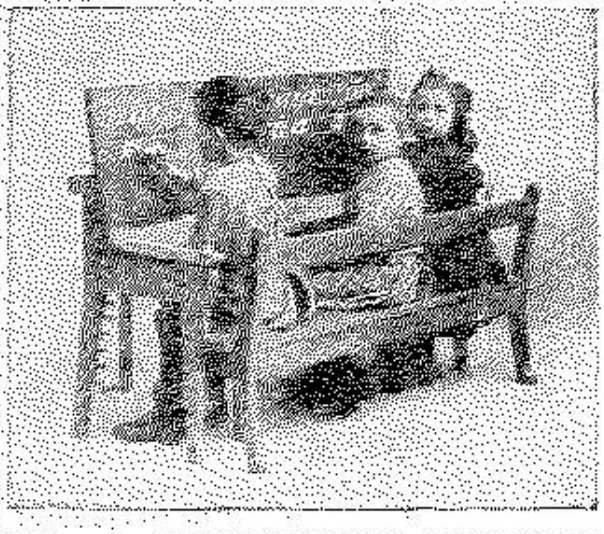

Position pour le travail à la planche ardoisée (brune).

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Nouvelle publication de la maison A. Colin & Cie

ANTOINE ALBALAT

L'ART D'ÉCRIRE

enseigné en vingt leçons.

Le nouvel ouvrage de M. Albalat, manuel indispensable à tous ceux qui veulent écrire, est une intéressante tentative pour étudier l'art du style d'un point de vue technique et, en quelque sorte, du côté des artistes. Démontrer en quoi consistent les procédés, décomposer le métier littéraire en ses différents éléments, donner à chacun les moyens d'étendre et d'augmenter ses propres dispositions ; en un mot, enseigner à écrire à ceux qui ne le savent pas, mais qui ont tout ce qu'il faut pour l'apprendre, tel est le but de ce livre d'une conception tout originale et qui n'a plus rien de commun avec les anciens « manuels de littérature. » Étudiants, jeunes filles, débutants, gens du monde, tous ceux qui aiment les lettres voudront lire ce curieux et précieux ouvrage.

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . fr. 3.50

TABLE DES MATIÈRES

Ire Leçon. **Le don d'écrire.**
IIe » **Les manuels de littérature.**
IIIe » **De la lecture.**
IVe » **Du style.**
Ve » **L'originalité du style.**
VIe » **La concision du style.**
VIIe » **L'harmonie du style.**
VIIIe » **L'harmonie des phrases.**
IXe » **L'invention.**
Xe » **La disposition.**
XIe » **L'élocution.**
XIIe » **Procédés des retontes.**
XIIIe » **De la narration.**
XIVe » **De la description.**
XVe » **L'observation directe.**
XVIe » **L'observation indirecte.**
XVIIe » **Les images.**
XVIIIe » **La création des images.**
XIXe » **Du dialogue.**
XXe » **Le style épistolaire.**

(Demander le prospectus).

La France intellectuelle, par Henry Bérenger. Un vol. in-18 . . . fr. 3.50

Conférence pour les adultes (1re série). Extraites du journal *Le Conférencier*, publié sous la direction de M. Charles Dupuy. Un vol. in-12 de 316 pages . . . . . » 2.50

Chrestomathie française du XIXe siècle, par Henri Sensine, prof. Première partie : **Les Poètes.** Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile, fr. 6. — Deuxième partie : **Les Prosateurs.** Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile . . . . . » 6.—

Morceaux choisis des littératures étrangères, par Edouard Rod. Un vol de plus de 900 pages, broché : fr. 6. — cartonné toile . . . » 6.50